



Société de Commissariat aux Comptes
2 rue de Micy
45380 LA CHAPELLE St MESMIN

Yann GORIN
Commissaire aux comptes

**COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES
DE
LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

Siège social : : 80bis Avenue du Général LECLERC
78220 VIROFLAY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2025**

S.A.R.L., au capital de 10 000 Euros – Siège social 2, rue de MICY – 45380 – LA CHAPELLE St MESMIN
Tél.: 02 38 22 83 10 - E-mail : y.gorin@ycare-expertise.fr
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de VERSAILLES et du CENTRE
N° CEE FR 71503132359 – R.C.S ORLEANS 503 132 359 SIRET 503 132 359 00053- APE 6920Z

**COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

**Siège social : 80 bis avenue du Général LECLERC
78220 VIROFLAY**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice de douze mois clos au 31/12/2025

Aux Adhérents,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité des YVELINES de la Ligue Nationale Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Comité des YVELINES de la Ligue Nationale Contre le Cancer à la fin de cet exercice.

Observation :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe 2.1.3 de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L821-53 et R821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

3 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

4 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Comité des YVELINES de la Ligue Nationale Contre le Cancer à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Comité des YVELINES de la Ligue Nationale Contre le Cancer ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité d'Administration.



5 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Fait à LA CHAPELLE SAINT MESMIN,
Le 25 mars 2026

Le Commissaire aux comptes
ACG AUDIT représenté par

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Y. Gorin', is written over a faint, horizontal, oval-shaped stamp or watermark.

Yann GORIN

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2025	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2024
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles en cours, avances et ac				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	135 030.62	(58 854.25)	76 176.37	23 502.55
Terrains				
Constructions	56 817.75	(1 010.09)	55 807.66	
Install. techniques, matériel et outillage industriels	78 212.87	(57 844.16)	20 368.71	23 502.55
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	11 612.23		11 612.23	12 112.23
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				500.00
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 612.23		11 612.23	11 612.23
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	146 642.85	(58 854.25)	87 788.60	35 614.78
STOCKS et EN-COURS				564.67
CRÉANCES	549 624.95		549 624.95	181 893.71
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	530 114.85		530 114.85	142 675.14
Charges constatées d'avance	19 510.10		19 510.10	39 218.57
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	2 163 614.75		2 163 614.75	1 679 414.37
Instruments Financiers A Terme	104 340.00		104 340.00	104 340.00
Disponibilités	2 059 274.75		2 059 274.75	1 575 074.37
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	2 713 239.70		2 713 239.70	1 861 872.75
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 859 882.55	(58 854.25)	2 801 028.30	1 897 487.53
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2025	Exercice au 31/12/2024
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves		1 440 861.05	1 127 374.70
Réserves statutaires ou contractuelles		467 870.00	467 870.00
Réserves pour projet de l'entité		972 991.05	659 504.70
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		855 246.69	313 486.35
Situation nette (sous total)		2 296 107.74	1 440 861.05
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		2 296 107.74	1 440 861.05
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
FONDS REPORTÉS ET DEDIES - TOTAL II			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		41 877.00	69 030.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		41 877.00	69 030.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
DETTES		463 043.56	387 596.48
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		201 427.81	189 152.77
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		52 337.28	49 558.53
Dettes fiscales		11 301.74	9 256.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		197 976.73	139 123.95
Produits constatés d'avance			505.23
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		463 043.56	387 596.48
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 801 028.30	1 897 487.53

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	53 408.00	57 440.00	(4 032.00)	-7.02 %
Ventes de biens et services	11 961.52	33 659.05	(21 697.53)	-64.46 %
Ventes de biens	330.00	360.00	(30.00)	-8.33 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	11 631.52	33 299.05	(21 667.53)	-65.07 %
. dont parrainages	132.00	18 060.50	(17 928.50)	-99.27 %
Concours publics et subventions d'exploitation	43 195.00	34 925.00	8 270.00	23.68 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	841 578.06	800 871.93	40 706.13	5.08 %
Dons manuels	836 111.82	794 221.93	41 889.89	5.27 %
Mécénats	5 466.24	6 650.00	(1 183.76)	-17.80 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	1 199 166.95	427 872.11	771 294.84	
Reprises sur amort., depr., prov.	27 153.00		27 153.00	
Produits des cessions d'immo. incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	0.23	388.22	(387.99)	-99.94 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 176 462.76	1 355 156.31	821 306.45	60,61 %
Achats de marchandises	432.16	541.69	(109.53)	-20.22 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	486 041.76	461 379.14	24 662.62	5.35 %
Aides financières	385 082.31	279 526.94	105 555.37	37.76 %
Impôts, taxes et versements assimilés	14 554.96	9 699.70	4 855.26	50.06 %
Salaires et traitements	268 030.86	186 522.43	81 508.43	43.70 %
Cotisations sociales	126 027.20	79 402.57	46 624.63	58.72 %
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	7 874.75	12 300.77	(4 426.02)	-35.98 %
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cé				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	64 161.17	50 908.14	13 253.03	26.03 %
CHARGES D'EXPLOITATION	1 352 205.17	1 080 281.38	271 923.79	25.17 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	824 257.59	274 874.93	549 382.66	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	35 026.10	38 535.40	(3 509.30)	-9.11 %
Reprises sur provisions, dépréciations				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits cessions de val. mob. de plcmnts et instru de trésor				
PRODUITS FINANCIERS	35 026.10	38 535.40	(3 509.30)	-9.11 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Chrg net./cessions de val. mob de plcmnts et instru de trésor				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	35 026.10	38 535.40	(3 509.30)	-9.11 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	859 283.69	313 410.33	545 873.36	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 784.00	8 463.02	(5 679.02)	-67.10 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2 784.00	8 463.02	(5 679.02)	-67.10 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	6 821.00	8 387.00	(1 566.00)	-18.67 %
TOTAL DES PRODUITS	2 214 272.86	1 402 154.73	812 118.13	57.92 %
TOTAL DES CHARGES	1 359 026.17	1 088 668.38	270 357.79	24.83 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	855 246.69	313 486.35	541 760.34	
Dons en nature	9 808.00	7 370.00	2 438.00	33.08 %
Prestations en nature	8 880.00	31 189.07	(22 309.07)	-71.53 %
Bénévolat	73 258.02	65 247.93	8 010.09	12.28 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	91 946.02	103 807.00	(11 860.98)	-11.43 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	9 808.00	7 370.00	2 438.00	33.08 %
Prestations en nature	8 880.00	31 189.07	(22 309.07)	-71.53 %
Personnel bénévole	73 258.02	65 247.93	8 010.09	12.28 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	91 946.02	103 807.00	(11 860.98)	-11.43 %
NON AFFECTÉS				

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2025

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 Préambule	6
2.1.2 Cadre légal de référence	6
2.1.3 Changement de méthode comptable	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	8
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	8
3.1.1 Principes généraux	8
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)	9
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »	9
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé	9
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements	10
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières	10
3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2025	10
3.1.7 Stocks	11
3.1.1 État des échéances des créances	11
3.1.2 Tableaux des dépréciations	11
3.1.3 Disponibilités	11
3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan	12
3.1.5 Charges constatées d'avance	12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres	13
3.2.2 Fonds dédiés	14
3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)	Erreur ! Signet non défini.
3.2.4 Provisions pour risques et charges	15
3.2.4.1 Tableau de variation	15
3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés	15
3.2.5 Dettes	15
3.2.5.1 État des échéances	15
3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales	16
3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)	16
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	16
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1 Produits liés à la générosité du public	18
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie	18
4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers	19
4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)	19
4.2.1.4 Mécénat	19
4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	20
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public	20
4.2.2.1 Parrainage des entreprises	20
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie	21
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public	21
4.2.3 Subventions et autres concours publics	21
4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations	22
4.2.5 Utilisation des fonds dédiés	22
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	22

4.3.1	Modalités de répartition des charges	22
4.3.2	Missions sociales.....	23
4.3.3	Frais de recherche de fonds	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	24
4.3.4	Frais de fonctionnement	24
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	24
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	25
4.4.1	Principes généraux.....	25
4.4.2	Principes de valorisation	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD.....	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	27
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes.....	27
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	27
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	28
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER).....	28
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public.....	30
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	31
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	32
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	32
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP).....	32
5.2	AUTRES INFORMATIONS.....	32
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	32
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	33
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	33
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	33



1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;



- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants

Néant

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

Néant



2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2022-06
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1.3 Changement de méthode comptable

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03. Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués :

Les changements suivants ont été effectués pour l'Actif :

- Les frais d'établissements sont ressortis du poste « immobilisations incorporelles » et apparaissent désormais sur une seule ligne
- Les « autres immobilisations incorporelles » ont été reclassées sur la ligne « concessions brevets, licences »
- Les « autres immobilisations corporelles » ont été reclassées sur la ligne « installations techniques, matériels et outillages »
- La ligne « titre immobilisations activité du portefeuille » a été reclassée en « autres titres immobilisés »
- Les rubriques de stock détaillé apparaissent désormais sur une seule ligne « stock et en-cours »



- Les « avances et acomptes sur commandes » ont été reclassées en « autres créances »
- La ligne « charges constatées d'avance » a été reclassée au-dessus des « valeurs mobilières de placement »

Les changements suivants ont été effectués pour le Passif :

- La ligne « fonds statutaires » est renommée « fonds propres statutaires »
- La ligne « legs et donations en cours de réalisation » a été supprimée
- La ligne « dettes des legs et donations » a été reclassée au-dessus des lignes « dettes sociales et fiscales »

Les changements suivants ont été effectués pour le Compte de Résultat :

Les transferts de charges précédemment classés en produits d'exploitation dans la rubrique « Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges » sont supprimés.

Les produits de cession des éléments d'actifs cédés précédemment classés en produits exceptionnels sont reclassés au niveau des produits d'exploitation sur la rubrique « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ».

- Les quotes-parts de subventions d'investissement précédemment classées en produits exceptionnels sur la ligne opérations en capital sont reclassées en produits d'exploitation sur la ligne concours publics et subventions d'exploitation.

- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées ».

- Le poste « Salaires et traitement » est reclassé dans le poste « Salaires ». Le poste « Charges sociales » est reclassé dans le poste « Cotisations sociales ». Ces reclassements n'ont pas d'impacts sur le contenu de ces rubriques.

- Les pénalités et amendes fiscales précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « Autres charges ».

- Les rubriques de produits exceptionnels : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges, sont supprimées. Les produits exceptionnels apparaissent désormais sur une seule ligne, « Total des produits exceptionnels ».

- Les rubriques de charges exceptionnelles : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions, sont supprimées. Les charges exceptionnelles apparaissent désormais sur une seule ligne « Total des charges exceptionnelles ».



3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.



3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	23 503	58 854		76 176
Immobilisations financières	12 112		500	11 612
Total	35 615	58 854	500	87 789

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	58 854	0
→ Aménagements de locaux	55 808	
→ Ordinateurs Portables	3 046	
Immobilisations financières	0	500
→ Remboursement REPY part-Capital		500
→ ...		
Total	58 854	500

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	50 980	7 875		58 855
Amort.Immobilisations financières				
Total	50 980	7 875	0	58 855

Handwritten signature

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	500		500	0
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 612			11 612
Total	12 112	0	500	11 612

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2025

Néant



3.1.7 Stocks

Néant

Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	11 612		11 612
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	530 115	530 115	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	19 510	19 510	
Total	561 237	549 625	0

3.1.8 Tableaux des dépréciations

Néant

3.1.9 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2025	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	648 708	
Livrets et comptes épargne	736 341	12 716
Comptes à terme	767 921	19 441
Total	2 152 970	32 157

8

3.1.10 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Fournisseurs débiteurs		
Avoir pitneybowes	0	565
Créances clients et comptes rattachés		
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
Autres créances		
Fédération - legs a recevoir	354 636	0
Fédération - dons a recevoir	128 974	119 405
Fédération - prel automatique	16 122	13 350
Autres produits a recevoir	30 383	5 720
CCAS Les Mureaux	0	0
Octobre rose	0	1 100
Eiffage - expo interactive+serious game	0	3 100
Disponibilités		
Intérêts courus à recevoir	10 645	13 434
Total	540 760	156 674

3.1.11 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
STOPTELECOM - maintenance	19	19
PITNEYBOWES - location machine à affranchir	657	505
MMA - assurances multirisques	1 365	1 191
MMA - assurances multirisques mat. Prév.	162	154
EDENRED - tickets restaurant		7 125
STUDIOBOOK -concept+impres.agendas		13 679
RICOH - location multi-fonctions	150	150
REAM INVEST - loyer + charges locatives + taxe foncière	17 094	16 395
PubliHebdo- Abonnement journal	63	
Total	19 510	39 219



3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2025	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/12025
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires	467 870							467 870
→ Fonds de réserve générale	659 505							972 991
→ Fonds de réserve missions sociales				313 486	313 486			
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	313 486			855 247	855 247			855 247
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	1 440 861	0	0	1 168 733	1 168 733	0	0	2 296 108

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant Initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation		0	0	0	0	0
Ressources liées à la Générosité du Public		0	0	0	0	0
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	69 030		27 153	41 877
→				
Total	69 030	0	27 153	41 877

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	201 428	201 428		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	63 639	63 639		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	197 977	197 977		
Produits constatés d'avance		0		
Total	463 044	463 044	-	-

✱

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes fiscales :	11 739	9 143
Impôt sur les sociétés	6 821	8 387
Taxe sur les salaires	3 707	
Formation professionnelle et autres taxes	1 211	756
Etat charges à payer		
Dettes sociales :	51 900	49 672
Urssaf/ Pôle emploi	9 003	6 473
Caisse de retraite	2 508	5 094
Caisse de prévoyance	2 135	1 503
Personnel autres charges à payer		
Organismes sociaux autres charges à payer	2 805	1 841
Dettes congés à payer	24 249	23 701
Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	10 427	10 191
Prélèvement à la source	774	869
Total	63 639	58 815

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	201 428	189 153
Fournisseurs	28 632	9 924
Fournisseurs Fédération	9 484	42 108
Fournisseurs - factures non parvenues	13 680	9 106
Fournisseurs - factures non parvenues Fédération	149 631	128 014
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	197 976	139 124
EDT, aides aux malades	182 990	134 464
Recherche Fédération		1 500
Aides sociales	2 534	1 951
Remboursement de frais	452	0
Location salle APA	0	1 209
Aide CD91	12 000	
Total	399 404	328 277

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant



4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

18/03/2026 - 16 21

078 - COMITÉ DES VÉLINES		Décembre 2025		Décembre 2024	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES		906 122,87	847 586,47	699 823,60	663 202,05
1.1 Réalisées en France		906 122,87	847 586,47	699 823,60	663 202,05
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		567 755,85	509 219,45	463 950,94	427 329,39
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		338 367,02	338 367,02	235 872,66	235 872,66
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		289 531,51	287 809,52	242 564,82	238 747,82
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		289 531,51	287 809,52	242 564,82	238 747,82
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		156 550,79	152 074,26	132 501,96	122 461,72
3.1 Frais d'information et de communication		975,00	975,00	148,00	148,00
3.2 Frais de fonctionnement		147 022,23	142 545,70	124 747,74	114 707,50
3.3 Autres charges		8 553,56	8 553,56	7 606,22	7 606,22
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				5 391,00	5 391,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		6 821,00		8 387,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE					
TOTAL CHARGES		1 359 026,17	1 287 470,25	1 088 668,38	1 029 802,59
DÉCIDENT OU D'AS 07		859 246,88		314 486,95	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2025		Décembre 2024	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		18 688,00	18 688,00	38 059,07	38 059,07
Réalisées en France		18 688,00	18 688,00	38 059,07	38 059,07
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS					
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		73 258,02	73 258,02	65 747,93	65 747,93
TOTAL		91 946,02	91 946,02	103 807,00	103 807,00

8

LA LIGUE 078 - COMITÉ DES YVELINES		Décembre 2025		Décembre 2024	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-2 120 743,89	-2 120 743,89	-1 310 243,42	-1 310 243,42
1.1	Cotisations sans contrepartie	-53 408,00	-53 408,00	-57 440,00	-57 440,00
1.2	Dons, legs et mécénat	-841 578,06	-841 578,06	-800 871,93	-800 871,93
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-1 225 757,83	-1 225 757,83	-451 931,49	-451 931,49
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-23 180,97		-56 986,31	
2.1	Cotisations avec contrepartie				
2.2	Parrainage des entreprises	-132,00		-18 060,50	
2.3	Contributions financières sans contrepartie	-20 264,74		-30 074,57	
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	-2 784,23		-8 851,24	
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-43 195,00		-34 925,00	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-27 153,00	-27 153,00		
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL		-2 214 272,86	-2 147 896,89	-1 402 154,73	-1 310 243,42

b - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2025		Décembre 2024	
PRODUITS PAR ORIGINE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	91 946,02	-91 946,02	-103 807,00	-103 807,00
	Bénévolat	-73 258,02	-73 258,02	-65 247,93	-65 247,93
	Prestations en nature	-8 880,00	-8 880,00	-31 189,07	-31 189,07
	Dons en nature	-9 808,00	-9 808,00	-7 370,00	-7 370,00
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
TOTAL		-91 946,02	-91 946,02	-103 807,00	-103 807,00

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 863 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays Allemagne	300
Total pays Canada	95
Total pays Espagne	220
Total pays Royaume-Uni	148
Total pays Suisse	100
Total	863

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)

Néant

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.



4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	1 190 732	413 396
Manifestations	4 078	3 284
Ventes (dont abonnement à vivre)	330	360
prestations et autres ventes	0	1 020
Autres produits affectés aux missions sociales	7 422	10 935
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	1 178 902	397 798
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :	35 026	38 535
Produits financiers	35 026	38 535
Total	1 225 758	451 931

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.



4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Ventes de marchandises ou de prestations de services	0	0
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
Autres produits d'activités annexes	0	388
Produits exceptionnels	2 784	8 463
Total	2 784	8 851

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Néant

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Néant

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie selon la surface des locaux et la clé de répartition des salariés. Elle garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 11 décembre 2023.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	42 156	6 561	7 023	55 739
Assurance	2 169	301	322	2 792
Electricité et eau	2 300	358	383	3 042
Téléphone	2 563	399	427	3 389
Fournitures entretien	1 313	204	219	1 736
Fournitures administratives	2 126	331	354	2 811
Autres matériels et fournitures	0	0	0	0
Prestataire salaires	889	81	466	1 436
Prestataire destruction documents	0	0	0	0
Locations mobilières	1 380	215	230	1 824
Charges locatives	5 808	904	968	7 680
Entretien sur biens immobiliers	0	0	0	0
Entretien sur biens mobiliers	0	0	0	0
Maintenance	512	80	85	677
Transport/achats	18	3	3	24
La poste - collecte	1 470	229	245	1 944
Suivi et frais de dossier Pitney	0	0	0	0
Formation	0	0	0	0
Taxes	6 742	1 049	1 123	8 914
Abonnement zoom	0	0	0	0
Médecine du travail, autres	34	5	6	45
Total	69 481	10 719	11 854	92 053

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Actions pour les malades	102 459	71 384
Actions d'information, de prévention et de dépistage	106 579	61 984
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	7 387	6 818
Actions de société et politique de santé	0	0
Frais d'appel aux dons et legs	77 823	55 635
Frais de fonctionnement (dont communication)	99 810	70 104
Total	394 058	265 925

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2025	2024
Actions pour les malades	309 870	267 390
Actions d'information, prévention, dépistage	228 396	171 923
Actions de formation	641	503
Actions de recherche	26 658	22 625
Actions autres	2 192	1 509
Total	567 756	463 951
Versement à d'autres organismes	2025	2024
Actions pour les malades	100 150	181 464
Actions d'information, prévention, dépistage	12 000	0
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	226 217	54 409
Actions autres		
Total	338 367	235 873

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.



4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2025	2024
Frais d'information et de communication	975	148
Frais de gestion	123 401	108 798
Impôts et taxes	6 325	2 368
Cotisation statutaire 10%	17 297	13 582
Charges financières	679	696
Dotation aux amortissements	7 875	6 910
Charges exceptionnelles	0	0
Total	156 551	132 502

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

NEANT



4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2025	2024
Bénévolat	Nbre d'heures x 1,5 SMIC	73 258	65 248
Mise à disposition de salles	Valeur locative	9 808	7 370
Bénévolat-coaching emploi	Tarif horaire	5 550	4 050
Bénévolat-groupe de parole	Tarif horaire	1 860	2 310
Patient ressource parcours	Tarif horaire	270	300
Gouters convivialité	Tarif horaire	900	720
Mécénat de compétence	Salaires + charges sociales	0	23 809
Aide Administrative	Tarif horaire	300	0
Total		91 946	103 807

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	4 13						19				432
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	262 996					197 991	25 055				486 042
Aides financières	46 625	338 457									385 082
Impôts, taxes et versement assimilés	6 684					1547	6 325				14 555
Salaires et traitements	150 124					53 753	64 154				268 031
Charges sociales	63 827					26 544	35 656				126 027
Dotations aux amortissements et dépréciations							7 875				7 875
Dotations aux provisions											0
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	34 593					12 172	17 397				64 161
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									6 821		6 821
TOTAL	565 262	338 457	0	0	0	292 006	156 480	0	6 821	0	1 359 026

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées				
	Réalisées en France	à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens	9 808				9 808
Prestations de services	8 880				8 880
Personnel bénévole				73 258	73 258
TOTAL	18 688	0	0	73 258	91 946



4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2025
Contrôle légal des comptes	6 179
Autres missions	
Total	6 179

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2024
Produits exceptionnels	
Différence entre provision et règlement DACYN	2 784
Différence/remboursement charges locatives Versailles	
Total	2 784
Charges exceptionnelles	
Total	0



2025

2025

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

078 - COMITÉ DES YVELINES		Décembre 2025	Décembre 2024
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-2 120 743,89	-1 310 243,42
1.1 Cotisations sans contrepartie		-53 408,00	-57 440,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-841 578,08	-800 871,53
Dons manuels et affectés		-798 247,56	-788 441,74
Dons manuels et non affectés		-43 330,44	-19 438,26
Legs, donations et souscriptions non affectés		-4 000,00	-6 600,00
Legs et autres libéralités affectés		-4 000,00	-6 600,00
Mécénat		-4 000,00	-6 600,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-1 225 757,81	-451 331,49
Manifestations		-4 078,00	-1 283,15
Ventes (dont abonnement à l'usuel)		-2 30,00	-36,00
Recettes sur ventes		-1 221 349,81	-1 173 200,00
Activités de recyclage		-	-
Charges et Produits exceptionnels		-	-
Droits d'auteurs		-	-
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à l'usuel)		-7 421,32	-10 915,00
Autres produits affectés		-33 026,10	-38 535,40
Produits financiers		-	-
Quotient parts de générosité reçues d'autres entités		-1 178 901,21	-337 797,54
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-27 153,06	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		-	-
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		-	-
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant d'usuel		-	-
Utilisation fonds dédiés sur subventions		-	-
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau eqs affectés		-	-
TOTAL DES RESSOURCES		-2 147 896,89	-1 310 243,42
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-2 147 896,89	-1 310 243,42
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		1 221 502,67	939 680,47
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		850 426,54	290 440,83
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP		-52 673,82	-1 381,37
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		2 029 255,49	1 221 502,67

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-91 946,02	-103 807,00
Bénévolat		-73 258,02	-65 247,53
Prestations en nature		-8 880,00	-31 185,07
Dons en nature		-9 808,00	-7 370,40
TOTAL		-91 946,02	-103 807,00

Handwritten signature/initials

LA LIGUE	078 - COMITÉ DES YVELINES	Décembre 2025	Décembre 2024
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		847 586,47	663 202,65
1.1 Réalisées en France		847 586,47	663 202,65
Actions réalisées par l'organisme		809 219,43	427 121,39
Actions en direction des malades, des proches et ébbs de soins		299 085,71	234 194,20
Soins de soutien		299 085,71	234 194,20
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		180 563,44	148 297,71
Prévention prime		4 867,01	7 460,91
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		560,57	503,03
Actions de recherche et politique de santé		7 191,83	1 909,08
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et em de recherche contre le cancer		26 557,83	22 625,37
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		83 8 867,02	235 872,46
Actions en direction des malades, des proches et ébbs de soins		100 130,00	181 464,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		12 000,00	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et em de recherche contre le cancer		226 217,01	34 408,66
Mission localement légit			
Autres actions			
Actions de recherche et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme étranger ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		287 809,52	238 747,82
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		287 809,52	238 747,82
Frais d'appel des legs			
Frais de traitement des dons		87 208,00	15 007,33
Frais de traitement des legs		472,00	
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats de biens, équipements et services			
Activités de récupération			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Médicaments Aides aux Malades			
Frais de Recherche de Médicaments Info Piv, Ddp			
Frais de Recherche de Médicaments Recherche			
Concours et parrainage emp Aides aux Malades			
Concours et parrainage emp Info Piv, Ddp			
Concours et parrainage emp Formation			
Concours et parrainage emp Recherche			
Frais de recherche opérationnel			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		152 074,26	122 461,72
3.1 Frais d'information et de communication		975,00	148,00
Frais d'information et de communication externe		975,00	148,00
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		142 545,70	114 707,90
Frais de gestion		118 924,50	98 757,40
Formation administrative			
Impôts et taxes		6 324,09	2 386,43
Contribution structure 10		17 296,51	13 581,67
3.3 Autres charges		8 553,56	6 663,22
Charges financières		676,51	696,43
Dotations aux amortissements		7 876,75	5 966,77
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		1 287 470,25	1 024 411,59
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			5 391,00
5. REPORTS EN FOND D'ÉDÉ DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		860 426,64	280 440,83
TOTAL		2 147 896,89	1 310 243,42

LA LIGUE	078 - COMITÉ DES YVELINES	Décembre 2025	Décembre 2024
	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		18 688,00	38 059,07
Réalités en France		18 688,00	38 059,07
Réalités à l'étranger			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS			
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		73 258,02	65 747,93
TOTAL		91 946,02	103 807,00
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice			
= - Utilisation			
= - Report			
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice			

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob. acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
29/05/2021	Travaux électricité	624				69	69
13/06/2021	Travaux aménagement	15 060				1 673	1 673
13/06/2021	Radiateurs électriques	3 191				355	355
18/06/2021	Armoire forte	1 434				143	143
06/07/2021	Acheminement stoptél	600				103	103
06/07/2021	Mobiliers de bureau	2 053				411	411
26/07/2021	Chaises	564				113	113
12/07/2021	3 ordinateurs port dell	2 901				513	513
09/09/2021	2 casques réalité virtuelle	2 400				551	551
05/11/2021	Meuble dossiers suspendus	164				33	33
01/02/2022	Radiateurs électriques	649				72	72
13/12/2022	Ordinateur dell	1 172				391	391
25/01/2023	Radiateurs électriques	2 132				237	237
26/04/2023	Défibrillateur	1 428				286	286
30/11/2023	Travaux électricité	3 318				369	369
20/02/2024	Maxhub				5 528	1 592	1 592
27/02/2025	PC Communication	2 341				780	780
01/07/2025	PC PMVSL	1 390				463	463
27/10/2025	Amenagement locaux	56 818				5 682	5 682
Total		41 422			5 528	13 835	13 835

8

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.



5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Néant

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit";	2			
Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	11			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	7	2101,00	1,28	37 439,82
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc....	13	740	0,45	13 186,80
réunions ..	4	232	0,14	4 134,24
Organisation de manifestations	19	155	0,09	2 762,10
Communication, démarches auprès des médias	0	0	0,00	0,00
Ventes au profit du CD	0		0,00	0,00
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)	0		0,00	0,00
Représentation des usagers	5	335	0,20	5 969,70
Démarches auprès des notaires, des entreprises...	2	344	0,21	6 130,08
Autres.	6	204	0,12	3 635,28
Total	67	4 111	2,50	73 258,02

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17.82€ (nbre heure équivalent temps plein x 17.82€).ou renseigné par le calcul de GABES



5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	8	10 723	5,89
Total	8	10 723	5,89

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	118
Total		118

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 6 676 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

